

Diminution de fréquence de collecte des OMr, une opportunité pour développer la gestion locale des biodéchets

Calitom



Auteur :

Ze la Braconne
19 Route du Lac des Saules
16600 Mornac

[Voir le site internet](#)

Virginie Laffas

vlaffas@calitom.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

**TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET**



Les biodéchets sont définis comme étant des déchets biodégradables de jardin ou déchets alimentaires issus des ménages, des restaurants, des traiteurs. Chaque année environ 790 000 tonnes de biodéchets sont produites par la restauration collective. Or les biodéchets peuvent être valorisés de différentes manières : fabrication de biogaz grâce à la méthanisation, transformation en compost, etc... Une bonne gestion et valorisation des aliments non consommés, des restes de préparation de cuisine et autres sources de biodéchets en restauration collective permettent donc de diminuer la quantité de déchets produite. Ainsi l'impact environnemental est réduit et le coût financier de la prise en charge des déchets également.

En 2017, Calitom adapte le service de collecte au renforcement du tri des déchets recyclables, à l'obligation réglementaire de trier ses biodéchets et développer la prévention et la réduction des déchets. Ainsi la collecte des déchets ménagers devient alternée : une semaine les sacs noirs d'ordures ménagères, une semaine les sacs jaunes de déchets recyclables. Ce changement de fréquence de collecte s'applique sur 3 Communautés de Communes du nord-est de la Charente.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

En complément du changement de fréquence de collecte, Calitom organise une distribution gratuite de composteur individuel - bioseau ainsi qu'un accompagnement des communes pour le développement du compostage de quartier pour les habitants ne disposant pas de possibilité de compostage.

Résultats quantitatifs

50 communes sont équipés en composteurs pour valoriser les biodéchets sur le territoire de la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours soit 2 381 composteurs distribués.

Résultats qualitatifs

La production d'ordures ménagères par territoire en 2018.

CdC Charente Limousine : 5 693 t, 158 kg/hab

CdC Coeur de Charente : 4 124 t, 186 kg/hab

Grand Cognac (hors Ville de Cognac): 9 276 t, 181 kg/hab
La rochefoucauld - porte du périgord : 3 552 t, 162 kg/hab
CdC Lavalette tude et dronne : 3 174 t, 175 kg/hab
CdC des 4 B: 3 753 t, 187 kg/hab
CdC Val de Charente : 2 758 t = 195 kg/hab
TOTAL : 32 330 t, 176 kg/hab

On constate par rapport aux résultats quantitatifs une baisse de 14% de collecte des OMr

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Calitom a programmé diverses actions:

Rencontres individuelles avec les communes , sensibilisation, diffusion d'une note d'information sur les différentes modalités de mise en place de compostage individuel ;

Mise en place d'ateliers de concertation sur le compostage ;

Planning

Présenter action aux élus ruraux	1 ^{er} trimestre 2017
Enquêter auprès des habitants	2 ^e trimestre 2017
Installer les sites	2 ^e trimestre 2017
Former les référents compostage	2 ^e trimestre 2017
Inaugurer les sites + sensibiliser les habitants à la pratique du compostage	2 ^e trimestre 2017
Suivre et évaluer l'action	Tous les 6 mois pendant 2 ans

Moyens humains

Mobilisation en interne d'un chargé de mission assisté du service communication et la présence de 5 agents de la collectivité afin d'assurer la distribution et la sensibilisation des usagers à la pratique du compostage des biodéchets.

Moyens financiers

Action de communication globale via notre magazine "plus belle ma poule".

Achat de 2381 composteurs pour un coût HT de 52 €.

Moyens techniques

Matériel :

- Composteurs
- Lombricomposteurs

Partenaires mobilisés

Les professionnels du territoire et notre chargé de mission (guide composteur)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La distribution de composteurs en milieu rural nécessite une excellente collaboration des élus locaux et la population, cette pratique est connue sur notre territoire.

Difficultés rencontrées

L'opération a été réalisée sur 2 vagues dans des périodes différentes de l'année.(Hiver et Automne)

Cela peut être intéressant dans la mesure où la production de déchets fermentescibles est elle aussi sujette à des variations saisonnières : davantage d'épluchures au printemps et en été (culture du potager)

Recommandations éventuelles

Cette opération nécessite la mobilisation d'un agent à temps plein, particulièrement pour la gestion des lieux de livraisons et de distribution. Il est important de rester en contact régulier les référents pour s'assurer du bon déroulement de l'opération et entretenir leur motivation.

La mise en place de cette opération est reproductible sur tous types de territoire.

Mots clés

VALORISATION ORGANIQUE | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | COMPOSTAGE | CONSOMMATEURS | MENAGE | GESTION DE PROXIMITE | ECOEXEMPLARITE | GUIDE | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Avril 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine WENISCH

sandrine.wenisch@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine